

# Inondations : des études et des hypothèses

Le syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta a organisé un point sur les conclusions menées sur la Laïta. Mardi, à Quimperlé communauté, le cas du pont du Bourgneuf a notamment été évoqué.

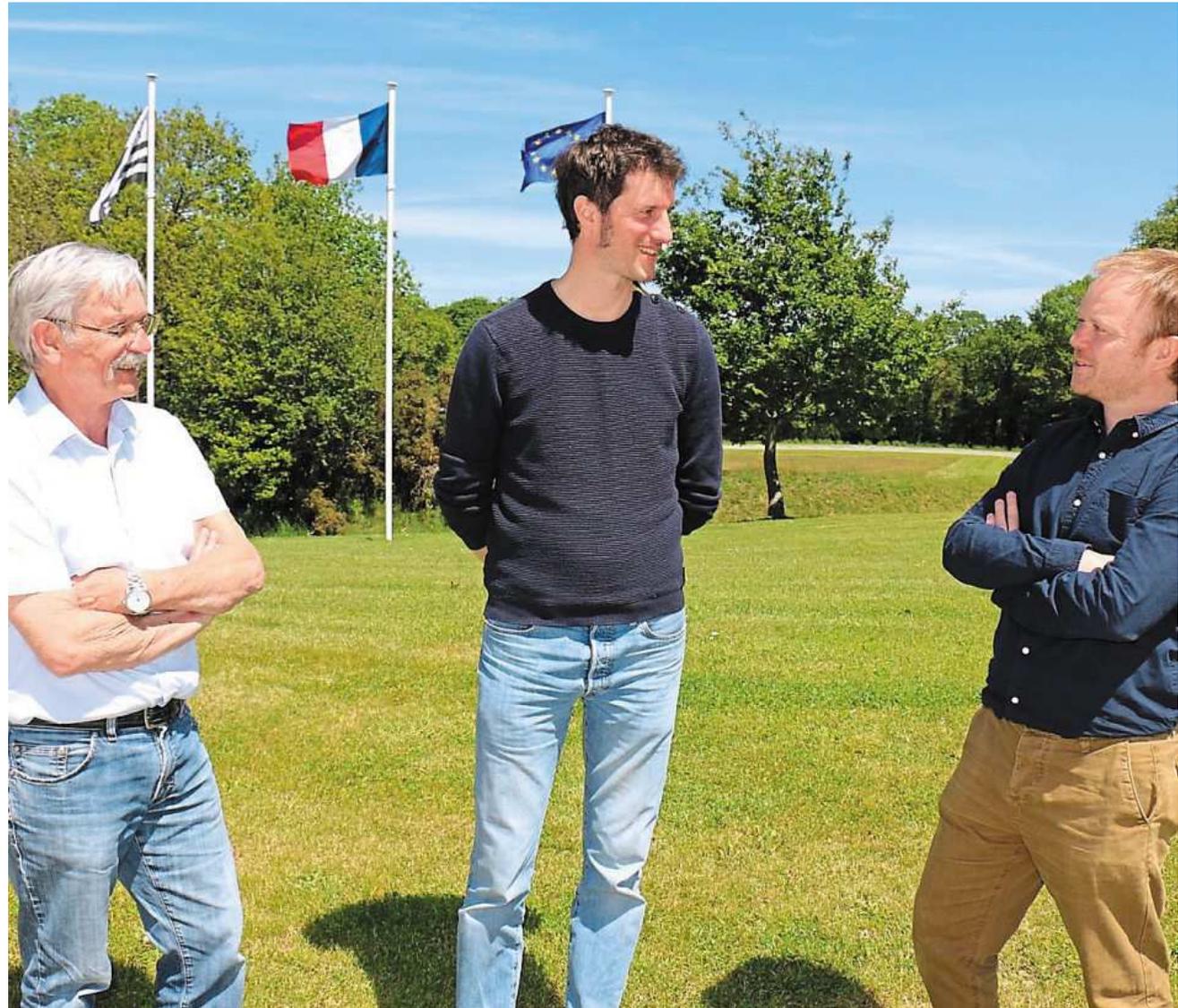
Mardi, dans les locaux de Quimperlé communauté, le Smeil (Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta), a organisé un groupe de travail dans le cadre de la commission locale de l'eau. L'objectif était de rappeler les conclusions d'une étude sur la Laïta, à savoir si des travaux pouvaient réduire les inondations et de se pencher sur le pont du Bourgneuf.

Concernant la Laïta, voici, pour rappel, les principales conclusions. Le curage ne serait pas efficace pour réduire les inondations, il aurait de plus un lourd coût financier et demanderait un entretien régulier. L'aménagement dans les Guerns n'a pas d'incidence sur le risque inondation, il pourrait être envisagé pour la reconquête de la biodiversité. L'aménagement au droit du SNCF, l'élagage des bois en rive droite n'auraient également aucune incidence. Conclusion : pour réduire le risque inondation à Quimperlé, il faut chercher des solutions en amont de la confluence.

## Le cas du pont du Bourgneuf

Le cabinet d'ingénierie ISL a présenté, mardi, ses conclusions sur le pont du Bourgneuf. Un pont construit en 1750, puis reconstruit entre 1842 et 1844. Ce pont, qui appartient à l'État, est-il un potentiel barrage à l'écoulement de l'eau ? C'est là toute la question.

Plusieurs hypothèses ont été présentées, comme supprimer la pile centrale. Mais quelles seraient les conséquences en face, quai Brizeux ? Autre scénario, faire un pont droit, comme il en existe déjà en ville.



*Daniel Le Bras, président du Smeil, Olivier Barbet, ingénieur au cabinet ISL, et Pierre Timmerman, prévention inondations.*

| CRÉDIT PHOTO : QUEST-FRANCE

Et pourquoi ne pas rogner le quai Surcouf pour faciliter l'écoulement ? Classé « édifice d'intérêt remarqua-

ble », le pont du Bourgneuf et son aménagement sont étroitement surveillés par les Bâtiments de France.

Ensuite, les aménagements ont aussi un coût. La réflexion se poursuit donc.